Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 23 (1885)
Heft: 51

Artikel: Fleur de mer : nouvelle bretonne : [suite]
Autor: Allard, Ernest
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-188966

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

rente viagère de trois mille francs, payable en deux termes : le 5 mars et le 5 septembre.

Pendant une dizaine d'années, tout alla bien. Mme X... tenait le ménage, et les fillettes — des fées — tiraient vaillamment l'aiguille sous son œil attendri. C'était presque l'aisance. Pas de dettes, et quelques bonnes obligations au fond du tiroir. On pouvait faire de jolis rêves d'avenir.

Tout à coup, Mme X... tomba malade. C'est l'affaire de quelques semaines. elle se remettra, disait le vieux docteur ami de la vieille. Mais les semaines se passèrent, les mois, et le mal empirait toujours. Les fillettes, trasformées en garde-malades, avaient laissé là l'aiguille et le métier. Il fallut, pour manger, vendre les obligations une à une. Sans cette pauvre rente viagère, la faim, l'horible faim, se serait assise à ce foyer douloureux !

Au milieu de ses atroces souffrances, qu'elle supportait avec une résignation chrétienne, Mme X... n'avait qu'une seule préoccupation , l'avenir des pauvres orphelines.

— Seigneur, murmurait-elle, frappez-moi, torturez-moi, martyrisez-moi, mais ne m'appelez pas à vous !... Que je vive, Seigneur, pour que je continue à toucher ma rente !

Un jour, elle eut une défaillance. Il lui sembla que la mort était proche. Elle prit peur. Si Dieu la prenait, qu'allait devenir les « petites » ! trois enfants seules, sans ressourses, sans asile, livrées à toutes les angoisses, à toutes les suggestions mauvaises de la solitude et de la faim !... Si, du moins, elles pouvaient vivre jusqu'au cinq septembre ! Après, le ciel y pourvoirait !

On était le premier septembre !

Lorsque, quelques heures plus tard, le médecin arriva, Mme X... éloigna ses petites filles. Puis, demeurée seule avec son vieil ami, l'attirant près d'elle, et les yeux dans les yeux :

— C'est bien fini, n'est-ce pas ? dit-elle.

— Fini !... En voilà bien d'une autre ! s'écria le docteur, s'efforçant de sourire... Vous nous enterrerez tous !

— Ne raillez pas, mon ami. C'est un blasphème en un pareil moment !... Si la mort est proche, vous savez quels devoirs elle m'impose. Je vous somme de me dire la vérité !

Devant cette mise en demeure, le docteur courba tristement la tête. Et, d'une voix étranglée par l'émotion :

— Si vous avez quelques dispositions à prendre, hâtez-vous !

— Combien de temps ai-je encore à vivre ?

— Deux jours au plus !

— Deux jours, oh ! mon Dieu !... Et c'est le 5 septembre seulement que je touche ma rente ! Je ne peux pas mourir avant de l'avoir touchée !... Il me faut trois jours de plus, trois pauvres petits jours !... Il me les faut, docteur !... Je les veux !... Je les aurai !

Là-dessus, la mourante se dressa sur ses oreillers. Elle défendit qu'on lui parlât, qu'on s'approchât d'elle, qu'on fit dans sa chambre le moindre bruit capable de distraire son attention, tournée tout entière vers ce but unique : vaincre la mort !

Et, le regard fixe, elle demeurait immobile, cramponnée à ses couvertures, économisant son souffle. La contraction de ses traits amaigris trahissait l'immense effort de cette volonté surhumaine !

Le 3 septembre, croyant lire sur le visage du vieux docteur une certaine surprise de la voir encore de ce monde, elle eut le courage de sourire en murmurant :

— Je vous ai bien dit que j'irais jusqu'au 5 !... Comme cela, les enfants profiteront du semestre.

Le jour suivant, elle lutta de toutes ses forces contre le sommeil qui pesait sur ses paupières. C'est traitre, le sommeil ! Elle refusa toute nourriture, ne se soutenant qu'avec quelques gouttes d'eau sucrée.

Elle parut, enfin, l'aurore du 5 septembre !

Quand les premiers rayons filtrèrent à travers les persiennes, une violente agitation s'empara de Mme X... Le sang empourpra ses pommettes pâlies. Son œil vitreux ne quittait pas la pendule.

On l'entendit murmurer :

— Encore quelques heures, ô mon Dieu !

Comme midi sonnait, un clerc de notaire apporta les quinze cents francs, dont elle-même voulut lui remettre le reçu, préparé longtemps à l'avance.

Puis elle étala les quinze billets sur ses couvertures, les palpa d'une main fébrile, et, respirant avec force, elle dit :

— Je puis mourir !

Le lendemain, quand les petites-filles vinrent recevoir sa bénédiction matinale, elles s'écartèrent du lit avec un cri de terreur.....

Grand'maman était morte ! PARISIS.

(Journal de Fribourg.)

FLEUR DE MER

NOUVELLE BRETONNE

II

L'arrivée, sur la fin d'un radieux jour d'automme, de cette superbe famille de pêcheurs, fit sensation dans ce paisible endroit.

Précisément la population, assemblée par groupes variés sur une sorte de grande place circulaire recouverte de fin gazon et entourée de fermes, battait et vannait le blé : hommes et garçons maniaient avec ardeur le fléau ; femmes et filles, qui à genoux, qui debout, qui montées sur des chaises, relevant le grain, le recevant ou le laissant tomber dans les cribles.

Le prétendu de la fille d'Yvonne dressa la tête comme les autres et suspendit son travail ; et quand il sut que les pélerins étaient des bords du Lo-Téa, il s'en vint droit à eux leur demander des nouvelles de celle qu'il poursuivait en leur hameau.

Léna, qui l'attendait là, lui fit parfait accueil, mais sans rien outrer ; la jeune fille, toute gracieuse et honnête naturellement, et qui ne se doutait nullement des artifices de sa mère, se montra telle qu'elle était, et, comme ce garçon lui plaisait beaucoup, elle n'eût pas besoin de se contraindre pour lui faire bon visage.

Invité par les amis d'Alain à venir boire le cidre de compagnie, pour jaser plus commodément, il entra dans la grande salle du logis avec les autres et se trouva tout proche assis de la belle fillette, qui, dans son costume neuf, si merveilleusement ajusté, brillait d'un éclat troublant pour de jeunes regards.

On eût dit quelque beauté d'Orient, non pas de celles qui, nourries dans la mollesse, sont destinées à la voluptueuse servitude des harems, mais de ces filles d'Albanie, libres et fortes, dont l'amour est la récompense du héros.

Sur sa tête candide et pleine, aux yeux nourris de douce flamme, était posée une calotte en soie de Smyrne rouge et or ; de dessous cette callotte, à la nuque, une grosse touffe de cheveux se trouvait relevée par-dessus jusqu'au sommet et fixée par un élégant tulle bleu ; une légère fanchonnette de dentelle blanche retenait le tout sous le menton.

Une veste, étroitement ajustée, en drap brodé d'or et de rouge aux épaules et aux coudes, où s'arrêtaient les manches, descendait à peine plus bas que les seins. En dessous, une espèce de gilet serrait la taille , modelant les formes.

Une jupe, plissée menu et bordée d'or et de rouge, descendait jusque vers ses pieds, lesquels, chaussés de brodequins brodés à l'orientale, sortes de babouches, reposaient dans de jolis sabots sculptés.

Ainsi vêtue et parée artistement, sa beauté parut au jeune homme bien supérieure à celle de la fille d'Ivonne ; tout en elle le charma davantage : le regard, la voix, le geste ; enfin ce qu'elle disait lui semblait mieux dit, partant il crut comprendre qu'elle avait plus d'esprit et de sentiment.

Il se plut donc à la contempler longuement et à l'entendre, et, le lendemain, quand les pèlerins se remirent en route pour Ben-Odet, le pauvre garçon, de naturel passionné, se trouvait pris d'amour à ne s'en plus déprendre.

La fièvre s'alluma dans son cœur, dans sa tête, dans tout son sang, et, peu d'heures après, sans consulter aucun des siens, craignant raillerie ou blâme, il mit ses beaux habits, et, le bâton de voyage en main, le grand chapeau rond sur la tête, ses fins et longs cheveux blonds ondulant sur les épaules, il partit à son tour au Pardon.

Tout à l'entour d'une humble chapelle, édifiée au milieu même du cimetière et bien trop étroite pour contenir seulement la dixième partie des fidèles, les pèlerins bretons, venus jusque de vingt lieues à la ronde, à genoux parmi les tombes, la tête penchée et les mains jointes, suivaient l'office, chantaient en chœur.

Que de gracieux enfants et de ravissantes vierges aux côtés des mères implorant avec ferveur pour eux la protection de Marie.

Le jeune homme n'eut pas de peine à distinguer à sa coiffure, à ses épaules, à sa taille haute, dans cette foule recueillie, celle qu'il voulait revoir.

Il s'agenouilla lui-même au plus près d'elle, si bien que lorsque la belle créature, ayant fini ses oraisons, se releva, ses yeux tombèrent d'abord sur ceux du prétendu de la fille d'Ivonne, tout brillants de flamme amoureuse :

— J'ai prié pour vous, fit-il d'une voix légèrement émue, souhaitant de tout mon cœur que Dieu vous fasse aussi heureuse que vous êtes gracieuse et belle.

Grande fut l'émotion de la jeune fille, davantage peut-être celle de Léna , qui témoigna que la rencontre lui faisait assez plaisir ; mais Alain, cœur simple et ami de la paix, en apercevant ce compagnon de route improvisé, devinant tout de suite ce qui l'avait mis en pèlerinage, fronça le sourcil :

— Que penseront de nous Hoël et sa femme, s'ils apprennent que le bon ami de leur fille courtise à présent la nôtre ? de bons voisins, d'amis, ils nous deviendront ennemis si, par notre faute, ils avaient à subir cette honte. Agissons avec prudence et rebutons tout de suite ce garçon.

— Je comprends tes craintes, répondit Léna, se gardant bien de le heurter, et moi-même je ressens les mêmes scrupules ; cependant nous n'avons pas à songer tellement aux autres que nous en négligions notre intérêt. Il s'agit de la fortune et du bonheur de notre enfant. Ne faisant rien pour attirer ce fils de famille, qui, d'ailleurs, est bien libre de suivre son penchant, notre conscience demeure nette. Il nous faut, tout uniment, laisser les choses suivre le cours qu'il leur plaira, sans nous en mêler ; nous verrons assez tôt, s'il y a lieu, le parti que nous devrons prendre pour nous conduire honnêtement.

Alain s'étant rendu à ces raisons, ils firent ainsi, ne rebutant ni n'attirant le jeune homme.

Non sans violent combat intérieur et douloureuse hésitation, celui-ci, peu de temps après le Pardon, vaincu par la passion, ayant délaissé la fille d'Ivonne, s'en vint un soir, comme honteux de se montrer en plein jour dans ce hameau du Lo-Téa, où d'habitude il n'apparaissait que pour une autre, supplier Alain et sa femme de lui accorder leur enfant :

—Sur l'honneur, dit-il, après avoir éloquemment exposé sa requête, je vous jure qu'aucun engagement ne me lie à la fille d'Hoël ; c'est par simple amitié que je l'ai fréquentée, mais je ne me suis jamais déclaré !

L'époux de Léna, inquiet d'affliger un bon voisin, ne donna pas tout d'abord son consentement; il voulut, avant, causer avec le mari d'Ivonne.

(A suivre.)

On huissier ébàyî.

L'est onna misère d'étrè pourro ; mâ vaut onco mî étrè pourro à tsavon què dè férè asseimbliant d'avâi oquiè et d'étrè d'obedzi dè crévottâ à catson et dè sè vairè vesità totès lè senannès pè lè z'huissiers et lè protiureu, po sè vairè à la fin dâo compto dépelhi, que cein vo met pè la leinga dâo mondo ; kâ s'on est pourro, on est pourro, et y'ein a adé z'u dein stu mondo ; et s'on est pas candidat po étrè municipau âo bin grand conseiller, on a tot parâi dâi bons momeints, quand l'est qu'on est brâvo et honéto, kâ pourrétâ n'est pas vice ; lè dzeins vo baillont dè l'ovradzo quand l'ein ont, et quand on reincontrè lo mondo, on a pas couson qu'on vo criâi apré et qu'on vo délavâi ; tandi que s'on a z'âo z'u oquiè et que lè gratta-papaî vo vignont subastâ, ma fâi foudrâi atant étrè ein einfâi tot lo drâi, kâ lè dzeins sont crouïo ; la leinga dâo mondo vo fâ atant dé bin qu'oncoup dè grenaille pè lo casaquin, et on sè cheint vergognâo quand l'est qu'on reincontrè cauquon. Enfin quiet ! n'est rein d'étrè pourro quand on l'a adé étâ ; mâ l'est lo diablio quand on a comeinci pè avâi dè quiet bragâ et quand faut férè lo betetiu.

S'on sè pâo racrotsi, eh bin, tant mî ! kâ n'ia rein dè tôt què la mounïa po sè férè bailli bon renom.

N'ia què lè z'einfants à quoui lè mandats, lè subastachons et totès lè z'autrès calamitâ ne font rein ; lè z'einfants dâi pourro sont asse benhirâo què clliâo dâi retso, et por leu lè z'huissiers sont dâi z'hommo qu'on âmè atant vairè què lè z'autro. —

Djan Pinguenau avâi cauchenâ. L'avâi dû pâyi et cein l'avâi teri avau, se bin que sè trovâ étrè onna pratiqua po lè protiureu qu'aviont soveint à lâi bailli dè lâo novallès et l'étâi râ que sè passâi 15 dzo sein que l'hussier ne lâi vignè apportâ on bocon dè papâi ; et ma fâi cein dourâ grantenet. Pinguenau baillivè dâi petits à compto, mâ jamé prâo, et